

**Monsieur le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale
des Hauts de Seine
Monsieur Frédéric FULGENCE
167-177 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie
92013 Nanterre Cedex**

Copie :

M. Chalopin, proviseur du lycée Guy de Maupassant

**Objet : baisse prévisionnelle de la DHG du Lycée Guy de Maupassant 52, rue Robert SCHUMAN
Colombes 92700**

A Colombes, le 04/02/2024

Monsieur le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale,

Les associations de parents d'élèves du lycée Guy de Maupassant de Colombes ont été informées d'une réduction des moyens alloués pour l'année 2024-25, réduction beaucoup plus importante que celle liée à la réduction des effectifs prévue. Nous apprenons avec un grand étonnement et un fort mécontentement que cette baisse prévisionnelle de moyens serait l'une des plus conséquentes du département.

Pour mémoire, notre lycée a fait l'objet d'une succession d'actes malveillants dès la rentrée scolaire en septembre 2023 qui ont instauré un climat anxigène. Dans ces conditions, une délégation de parents représentants a été reçue par vos services en date du 18 octobre 2023, lors de ce rendez-vous nous vous avons remonté notre volonté d'obtenir plus de moyens afin d'apaiser le climat du lycée Maupassant.

Nous déplorons la décision de vos services de ne pas prendre en considération nos demandes et nous interrogeons légitimement sur les motivations d'une baisse de dotation horaire globale (DHG) au regard de nos remontées auprès de vos services (rendez-vous, courriers et courriels).

Par ailleurs, nous nous interrogeons dès lors que nous constatons que l'indice de positionnement sociale (IPS) de l'établissement de 96.7, indice bien inférieur à la moyenne départementale de 106, ne permet pas la prise en considération par vos services d'une situation préoccupante à laquelle il faut consacrer plus de moyens.

La mixité présente au lycée est pour nous un élément des plus importants. Les professeurs doivent pouvoir continuer à y enseigner avec un maximum de demi-classes, mener l'ensemble des projets engagés et contribuer ainsi à la réussite de tous les élèves du lycée.

Par courrier du 22 décembre 2023, nous alertions vos services de la situation préoccupante du lycée et demandions la mobilisation de tous moyens à votre disposition afin d'assurer un climat serein pour nos enfants et nous rappelions l'engagement de votre ministère à mobiliser l'ensemble de ses acteurs pour réduire la ségrégation sociale des établissements scolaires publics dès 2027.

Par cette baisse de moyens octroyés au lycée GDM vos services ne comprennent pas le crucial enjeu pour nos lycéens. Plus qu'ailleurs les lycéens de Maupassant ont besoin de développer des compétences et de progresser. En diminuant la DHG ce sont toutes les actions mises en œuvre par nos courageux et dévoués enseignants que vous mettez en péril !

C'est pourquoi, l'ensemble des associations de parents d'élèves soutient les demandes formulées par courrier des enseignants du lycée et vous enjoint de leur répondre favorablement.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire nécessaire à l'instruction de notre demande.

Bien cordialement,

Les APE du Lycée Guy de Maupassant de Colombes,

Pour l'UPIC, Stéphanie BEN YAHIA upic.maupassant@gmail.com

Pour la FCPE, Camille SPANJAARD fcpe.lycee.maupassant@gmail.com

Pour AFPE, Rakia ABIDINE afpeleve@gmail.com

